



Territoires et filières, les acteurs pivot de l'oeconomie au vingt et unième siècle.

Notion d'acteur pivot. Une approche matricielle de la société. Les acteurs pivot du 20ème siècle, la grande entreprise et l'Etat. Dans le cadre juridique actuel, la grande entreprise peut elle se comporter de façon effectivement responsable ? Limites de la RSE et des placements éthiques. Acteurs pivot du vingt et unième siècle : le territoire et la filière. Exemples de croisement entre territoires et filières.

Pour faire en sorte que ce foisonnement formidable d'initiatives fasse système, il faut trouver des substrats théoriques communs. Il faut commencer à travailler à une théorie de l'oeconomie parce qu'une somme d'innovations ne suffit jamais à produire le changement si l'on n'aide pas à construire un *cadre théorique*, un mode de pensée qui intègre ces différentes innovations dans un mouvement commun. Il ne suffit pas seulement, ce qui est déjà bien, de rapprocher les réseaux. Par exemple, il n'est pas négligeable de voir que non seulement le monde de l'entreprise et le monde associatif se sont rapprochés, mais aussi qu'autour de l'idée générale de conduite de la grande transition se retrouvent des acteurs de nature traditionnellement très différente : les mouvements de défense de l'environnement d'un côté, l'économie sociale et solidaire de l'autre, les mouvements de l'écologie industrielle, etc... commencer à se reconnaître une parenté commune. C'est une étape très importante si l'on veut que le changement change d'échelle.

Alors, pour donner un premier substrat théorique à notre réflexion, demandons-nous quels seront les grands acteurs de l'économie ou, pour utiliser mon vocable, de l'oeconomie au XXI^{ème} siècle ? Pour cela, j'aimerais introduire le concept d'*acteur pivot*. Prenons l'exemple de l'entreprise multinationale. Si on se réfère au nombre d'employés, les grandes entreprises multinationales ne sont pas les acteurs les plus importants de l'économie. Mais aucun d'entre vous n'aurait l'idée de les caractériser comme des acteurs secondaires ! Parce que vous sentez bien que *leur poids réel dans l'organisation de l'économie*, y compris dans la création de nouveaux besoins, est bien supérieur à ce que laissent entendre leur chiffre d'affaires ou leur nombre d'employés. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils ont la capacité à réorganiser l'ensemble des acteurs autour d'eux. On voit bien que ce qui compte dans une société, c'est la capacité à organiser le jeu. Si vous regardez du côté du public, on peut dire que pendant longtemps, l'Eglise a été le facteur organisateur majeur de la société. Plus récemment, les Etats ont été des acteurs organisant le jeu social, structurant le jeu social, y compris les négociations entre les forces sociales, l'arbitrage entre différents intérêts, etc. Cette observation historique m'a amené à introduire ce concept d'acteur pivot. Demandons-nous à chaque étape et *a fortiori* demandons-nous pour l'étape qui vient, puisque c'est ça qui nous intéresse, quels sont ces acteurs pivots qui sont nécessaires, quels sont ceux qui vont émerger ou qu'il faut faire émerger ? Parce que tout cela ne va pas de soi. Les XIX^{ème} et XX^{ème} siècle ont vu s'affirmer deux acteurs pivots éminents à l'économie : la grande entreprise d'un côté et l'Etat de l'autre. Du côté de la grande entreprise, la capacité unique à organiser les trois éléments clés de l'économie issue de la révolution industrielle, la transformation de savoirs scientifiques en technologies pratiques, la capacité à mobiliser une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée et la capacité à aller vers des marchés locaux, nationaux puis mondiaux. Du côté de l'Etat, un rôle central dans la redistribution sociale, un rôle central aussi dans la fixation des règles du jeu économique. Nous savons donc quels sont les deux acteurs pivots des dix-neuvième et vingtième siècles. Cette description des grandes entreprises et de l'Etat m'a fait faire une seconde découverte. C'est que dans la régulation des sociétés, il faut avoir une *approche matricielle* si vous me permettez l'expression un peu savante. Il faut s'intéresser aux cohérences verticales et aux cohérences horizontales. Effectivement, la grande entreprise a structuré les filières de production autour d'elle, réorganisé les sous-traitants et on le sait bien dans tous les domaines : l'automobile, le textile, la confection, l'électronique. Cette structuration a un sens physique extrêmement précis. Les sous-traitants, les fournisseurs sont aux quatre coins du monde. Les étapes intermédiaires de production sont aux quatre coins du monde et le montage encore à d'autres endroits. Ces filières mondiales de production ont une signification physique et économique extrêmement forte. Et pour les Etats, même

chose, c'est le niveau d'organisation horizontal, combinant le jeu des différentes entreprises, combinant le jeu des différentes forces sociales, etc., produisant de la régulation. Question : quels vont être les deux acteurs pivots, vertical et horizontal, du XXI^{ème} siècle ? Et pour ça, il faut d'abord se demander quels sont ceux qui ont l'aptitude à l'être ? Ça va être ceux qui sont capables précisément de se compléter mutuellement pour gérer la crise des relations. Il y a deux acteurs qui s'imposent. L'acteur vertical, c'est la *filière de production*, parce qu'aucune entreprise, même la plus puissante, n'est aujourd'hui responsable de la qualité de l'ensemble de la filière. C'est tout un débat juridique aujourd'hui, symbolisé très bien par le naufrage de l'Erika ou par la catastrophe de Rana Plaza au Bangladesh, du degré de responsabilité des entreprises à l'égard des activités de leurs filiales et de leurs sous-traitants. Petit à petit, on y vient. L'idée de filière durable a été promue au départ par de petits cercles militants, mais maintenant dans des domaines comme la banane par exemple, on se situe bien au-delà de cercles militants et de la promotion du commerce équitable. On reconnaît qu'il n'y a de commerce juste que si on s'intéresse à toutes les étapes de la filière. Au début, c'était un peu naïf. On disait : ah oui, c'est pour protéger les petits producteurs au Nicaragua, etc. et puis après on s'est dit : attends, c'est très très bien, mais ça, c'est 5 % de la valeur ajoutée de la filière. C'est très bien d'être gentil avec les petits producteurs nicaraguayens, mais si tout le reste de la filière n'est pas durable, tout ça n'est pas sérieux. Petit à petit, on a une maturité du mouvement pour s'intéresser à l'ensemble de la filière, l'ensemble de la valeur ajoutée, l'ensemble de la consommation d'énergie et de ressources naturelles tout au long de la filière, la juste répartition de la valeur ajoutée. On va passer progressivement de la question de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, limitée à ce qui relève d'elle juridiquement à une notion beaucoup plus large de *contrats de filières durables*. Il y a tout un mouvement pour essayer de définir ce que c'est qu'une filière durable. D'ailleurs, beaucoup de labels d'origine privée ont fleuri, qui s'imposent petit à petit dans l'opinion du public : sur la gestion durable des forêts, sur la pêche artisanale récemment. On est maintenant bien au-delà d'activités militantes d'Artisans du monde ou d'actions de relation publique de la grande distribution. Tout ça n'est pas encore théorisé. Tout ça n'est pas encore structuré. La notion de responsabilité collective des acteurs d'une filière n'existe pas en droit. Même si l'introduction d'une norme comme ISO 26000, que vous connaissez vous aussi dans les Collectivités territoriales, amène à commencer à parler non plus de responsabilité sociale, mais de responsabilité sociétale, une manière d'ouvrir sur la question de la filière. On sent qu'il y a un vaste mouvement qui amènera à construire *la filière comme acteur collectif capable d'assumer une responsabilité d'ensemble*.

Du côté horizontal, ce sera évidemment les territoires l'acteur pivot du XXI^{ème} siècle, avec la nécessité pour eux d'assumer une responsabilité d'ensemble sur ce qu'ils font, sur les choix collectifs et individuels, sur la capacité à valoriser des filières durables, sur la capacité, en tant qu'écosystème urbain, à fermer des cycles, en tant que sociétés à construire du capital immatériel, reconstruire la relation. Ce qui fait qu'y compris sur le passage de l'économie à l'oeconomie, oui, osons-le dire, les territoires seront un des deux acteurs pivots de la société de demain.

